

Conditions générales de vente

1. Généralités

Ces conditions générales de vente (CGV) s'appliquent pour l'ensemble des échanges commerciaux avec nos clients. Le client reconnaît et accepte ces CGV par la confirmation de la commande et celles-ci s'appliquent pour toute la durée du contrat. Elles sont valables également pour les contrats futurs. Différentes conditions générales du client s'appliquent uniquement en cas de reconnaissance expresse de notre part.

2. Validation de la commande

Le client valide toute commande de préférence sous forme écrite en indiquant le pays cible, le domaine de spécialité du texte ainsi que tout souhait particulier concernant la terminologie. L'utilisation prévue et la date de livraison de la commande doivent également être indiqués. Une commande est validée uniquement sur confirmation écrite de notre part. Nous déclinons toute responsabilité en cas de retard ou de défauts d'exécution du fait d'une transmission incorrecte ou incomplète du texte source ou de formulations équivoques ou mauvaises dans le texte source.

3. Traitement de la commande

Toutes les commandes sont traitées avec le plus grand soin possible. Le client reçoit la commande convenue. En cas d'imprécisions dans le texte source, nous nous réservons le droit de demander des précisions et/ou de traduire le texte de la meilleure façon possible conformément au sens entendu.

Nous nous engageons à veiller à ce que la traduction soit effectuée sans omission ou ajout. Le cas échéant, nous nous réservons le droit d'ajouter des commentaires, des notes de bas de page, etc. dans la langue cible afin de rendre le texte mieux compréhensible.

4. Exécution par des tiers

Pour l'exécution des commandes, nous sommes en droit de recourir à des tiers dans la mesure où nous considérons cela approprié ou nécessaire. A cet égard, nous sommes responsables uniquement de la sélection minutieuse du tiers. Ce devoir de diligence pour la sélection du tiers est en tous les cas rempli lorsque le tiers mandaté est un traducteur/interprète assermenté/habilité par un tribunal pour la langue en question ou s'il a déjà travaillé de façon réussie avec nous, des entreprises ou des traducteurs connus de nos services. En principe, la relation d'affaires existe uniquement entre notre société et le client. Tout contact entre le client et le tiers mandaté requiert notre autorisation.

5. Remise de la traduction et réclamation

Le client est tenu de communiquer toute objection par écrit sans délai et au plus tard dans les 2 semaines, faute de quoi la traduction sera considérée comme approuvée. Par son approbation, le client renonce à tout droit pouvant découler d'un éventuel défaut dans la traduction. En cas de transmission de la traduction par courriel, la date d'envoi / l'horodatage (timestamp) du courriel / du serveur FTP est considéré comme la date de réception de la traduction. Le délai susmentionné court à compter du jour auquel il peut être prouvé que la traduction a été envoyée au client (archives d'envoi).

En cas d'envoi de la traduction par courrier, la traduction est réputée comme avoir été reçue à partir de la date à laquelle la réception est attendue dans des circonstances normales, à savoir en général, deux jours suivant sa remise à la poste ; les dispositions générales du code civil s'appliquent en complément pour le calcul du délai.

En cas de réclamation objective d'un défaut non négligeable par le client dans le délai de 14 jours imparti, le client sera tenu de décrire ledit défaut par écrit le plus précisément possible et de nous donner la possibilité de le corriger. Le client doit nous faire part simultanément du délai dans lequel il aimerait que le défaut soit corrigé.

Nous procéderons à la suppression du défaut dans le délai imparti par le client, dans la mesure où celui-ci est approprié ou dans un délai approprié. En cas d'échec de la suppression du défaut, nous sommes en droit de corriger une seconde fois la traduction sur la base de la description écrite du défaut la plus précise possible par le client. En cas d'échec de cette deuxième correction, le client est en droit de demander la réduction des honoraires convenus ou de se retirer du contrat.

6. Responsabilité

Nous nous engageons à exécuter la traduction sans défaut ; les défauts négligeables ne sont pas considérés dans cette disposition.

Nous ne pouvons être tenus responsables à coup sûr qu'en cas de préméditation ou de négligence grave ; en cas de négligence légère, notre responsabilité est engagée uniquement en cas de violation de nos obligations contractuelles. Les droits à recours en cas de demande de dommages et intérêts de la part de tiers sont formellement exclus. Nous ne sommes pas responsables pour les erreurs de traduction dues à des textes sources incorrects, incomplets ou illisibles remis par le client. Quoi qu'il en soit, notre responsabilité se limite au montant de la commande correspondante.

La société ne peut être tenue responsable vis-à-vis du client ou de tiers pour les dommages et les pertes de toute sorte (y compris les pertes de gain) dus à l'utilisation du matériau traduit et supérieurs au prix du travail effectué. Le client doit s'assurer qu'aucune demande ne soit exprimée concernant des pertes ou des dommages vis-à-vis de la société.

7. Délais de livraison

Les délais de livraison sont indiqués par le client en toute bonne foi. Ces derniers ne peuvent être que des dates prévisionnelles. Une livraison est réputée effectuée lorsque la traduction a été envoyée au client et que l'envoi peut être prouvé. Le non-respect de la date de livraison indiquée est possible lorsque le texte présente des difficultés particulières ou en cas de toute autre raison le justifiant.

8. Prix et conditions de paiement

Nos devis et prix proposés sont sans engagement. Sauf accord spécifique, nos prix s'entendent en euros.

Nous nous réservons le droit de modifier nos éventuelles listes de prix publiées non contractuelles sans préavis. Toute différence vis-à-vis des prix publiés précédemment, toute majoration du fait de l'urgence de la commande ou les frais supplémentaires éventuels seront communiqués au plus tard à la confirmation de la commande.

Pour les clients professionnels, le paiement a lieu sur facture. Les paiements sont dus à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture. Pour les commandes importantes, nous

nous réservons le droit de demander un acompte de 50 % du montant total. En cas de retard de paiement, des frais de mise en demeure ainsi que des intérêts au taux bancaire usuel seront facturés. Si la commande dépasse le volume et le degré de difficulté convenus lors de la validation de la commande ou en cas d'anticipation de la date de livraison par le client, nous sommes en droit d'augmenter nos honoraires conformément au travail supplémentaire.

Pour les clients particuliers, le paiement s'effectue par paiement anticipé. Le paiement par PayPal est également possible.

9. Perturbation, force majeure, fermeture et limitation de nos activités, erreurs de réseau et de serveur, virus

Nous ne pouvons être tenus responsables pour les dommages subis suite à la perturbation de nos activités, notamment du fait d'un cas de force majeure tels que les catastrophes naturelles et les interruptions de la circulation, les erreurs de réseau et de serveur, les défaillances de câbles ou de transmission ou tout autre obstacle survenant dont nous ne pouvons être tenus responsables. Dans de tels cas, le prestataire est autorisé à se retirer en partie ou intégralement du contrat. Cette disposition s'applique également en cas d'interruption ou de limitation de nos activités pour motif grave. Nous ne pouvons être tenus responsables des dommages dus aux virus. Nos systèmes informatiques sont régulièrement contrôlés (réseaux, postes de travail, programmes, fichiers, etc.). Lors de la livraison de fichiers par courriel, le client est responsable du contrôle final des fichiers et des textes transmis.

Toute demande de dommages et intérêts concernant ce point ne sera pas reconnue.

10. Réserve de propriété

Nous nous réservons le droit de propriété de la traduction livrée et tout droit de copyright jusqu'au paiement intégral de la totalité des créances. Jusqu'à cette date, le client ne bénéficie d'aucun droit d'utilisation.

11. Envoi

L'envoi / la transmission par voie électronique s'effectue aux risques du client. Nous ne pouvons être tenus responsables de la transmission erronée ou préjudiciable des textes ou de leur perte ainsi que de leur endommagement, de leur retard ou de leur perte par voie non électronique.

12. Confidentialité

Tous les textes seront traités en toute confidentialité et nous nous engageons à la plus grande discrétion concernant tous les faits qui seront portés à notre connaissance en tant que prestataire. Concernant la transmission par voie électronique des textes et des données ainsi que toute autre communication sous forme électronique entre nous et le client, une protection absolue des secrets commerciaux, des informations et de toutes autres données confidentielles ne peut être garantie étant donné que l'accès de tiers non autorisés aux textes transmis par voie électronique ne peut être exclu.

13. Accords accessoires

En cas d'accord divergeant des CGV entre le client et l'utilisateur ou de modification, de complément ou d'accord accessoire aux dispositions convenues, ces derniers nécessitent la forme écrite.

14. Clause salvatrice

Si l'une des dispositions de ces CGV s'avérait être non valide ou sans effet, cela n'affecterait

en rien les autres dispositions de ces conditions. Dans ce cas, le contenu du contrat sera régi par les dispositions légales.

15. Droit applicable et tribunal compétent

La relation contractuelle et les autres relations professionnelles entre notre société et le client sont régies exclusivement par le droit allemand à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

Dans la mesure où cela est autorisé, le tribunal compétent pour tous les litiges est le tribunal d'Avignon.